



Conseil et expertise phytosanitaire

Fiche produit

Phytaudit.com est titulaire d'un agrément et d'une certification en accord avec le nouveau dispositif dans le cadre de ECOPHY-TO 2018 qui est un chantier européen pour la réduction d'usage des produits phytosanitaires.

Le référentiel conseil impose certaines contraintes dont :

- Toutes les préconisations doivent être précédées d'un diagnostic
- Toutes les préconisations doivent se référer aux moyens alternatifs et en particulier aux méthodes de bio contrôle
- Une prestation financièrement indépendante de la vente des produits phytosanitaires

Phytaudit.com assure une prestation certifiée conforme, validée régulièrement par audit pour justifier en particulier :

- De l'actualisation des connaissances des conseillers
- De la traçabilité des prestations de conseils

Compétences :

Membre du GEEPP, Phytaudit.com consulte en permanence un réseau d'experts de hauts niveaux spécialistes de disciplines complémentaires en protection des cultures en agricole et en non-agricole .

Laboratoires :

Nos échantillons prélevés sont expédiés aux labos les plus compétents et dotés de matériels les plus performants.

ETAPES CLES

- **Identification du besoin du client**
- **Prise de rendez-vous avec fixations de délais précis des visites, du ou des rapports.**
- **Établissement d'un devis qui comprend un forfait déplacement et plusieurs options avec présentation d'un rapport oral ou rédigé.**
- **Intervention déclenchée par un « bon pour accord »**
- **Diagnostic provisoire**
- **Propositions de prélèvements d'échantillons pour étude en laboratoire si nécessaire**
- **Etablissement d'un protocole de suivi des évolutions des pathologies ou dépérissement si nécessaire**
- **Diagnostic final**
- **Conseils de mise en contact avec différents fournisseurs de solutions phytosanitaires qui vont faire une ou plusieurs prescriptions en donnant priorité aux solutions alternatives . Ces fournisseurs/prescripteur devront apporter la preuve de leurs agréments de « conseil phytosanitaire »**
- **Suivi post traitements, observations et aide aux décisions d'abatages et replantations éventuels.**
- **Présentation actualisée de l'historique des différentes prestations**